



Non à la disparition programmée des délégations départementales d'action sociale

Projet de réorganisation des délégations départementales de l'action sociale

Encore un bel exemple de modernisation du dialogue social. Au prétexte du passage à **CHORUS** pour la gestion des crédits déconcentrés, et à sa dimension régionale, l'administration en « profite » pour mettre en place une déstructuration totale des délégations départementales, tant au regard de leurs missions que de leurs moyens, notamment humains.

Ce nouveau schéma va vider les délégations départementales d'une part importante de leurs tâches, qui se limiteront dorénavant à la gestion du BIL, à l'animation du CDAS et à un semblant d'information des agents. C'est un véritable plan social qui est qualifié de « ré allocation des moyens » qui est en cours. La grande majorité des délégations va être constituée du seul délégué et les assistants de délégations devront soit réintégrer, soit rejoindre le chef lieu de région.

Nous assistons d'ores et déjà à des reports de recrutements et à des renouvellements de courte durée.

Toutes les organisations syndicales représentées au CDAS 43, **CGT FIP** en tête, condamnent unanimement cette « réorganisation – destruction du réseau des délégations départementales et apportent leur soutien plein et entier aux personnels des délégations. Ensemble, elles dénoncent la mise en place de projets élaborés par l'administration dans le seul but d'économiser des emplois et de réduire les prestations. Elles considèrent que le dialogue social est une nouvelle fois bafoué.

La CGT FIP 43 s'inscrit naturellement dans cet élan de solidarité. Une fois de plus elle démontre son implication réelle qui va toujours au delà d'un simple effet de posture.

Face à tant de mépris vis-à-vis des personnels des délégations et des agents bénéficiaires de l'action sociale, nous ne pouvons cautionner cette prétention qui consiste à limiter l'action sociale départementale à un simple guichet.

Ce projet est inacceptable, c'est pourquoi **les représentants des personnels qui siègent au CDAS 43**, face au flou des explications données, face au danger persistant sur l'avenir des délégations et de l'action sociale, décident de dénoncer unanimement cette nouvelle dérive qui est d'autre part un véritable affront au dialogue social pourtant revendiqué.

Pour cette même raison, les représentants des personnels qui siègent au CDAS 43 ont décidé de boycotter unanimement cette première convocation.